19 - LA VALLEE DES DUYES

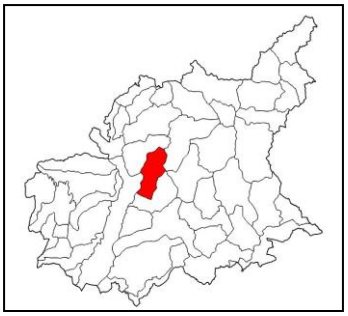

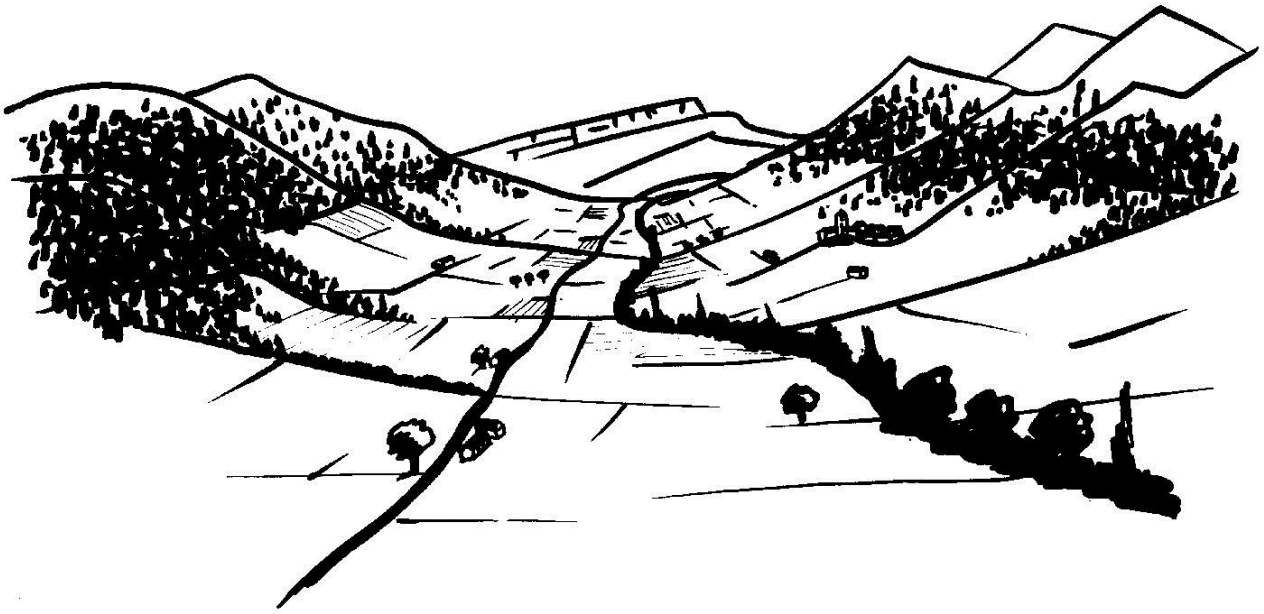

Communes concernées

Aiglun
Barras
Champtercier
Digne-les-Bains
Hautes-Duyes
La Robine-sur-Galabre
Le Castellard-Melan
Malijai
Mallemoisson
Mirabeau
Thoard

Données générales

Superficie : environ 12 999 hectares
Altitude maximale : 1880 mètres
Altitude minimale : 538 mètres
Population : environ 1250 habitants en 1999
976 habitants en 2014

PRESENTATION

LES PREMIERES IMPRESSIONS

Cette vallée aux proportions généreuses est ouverte vers le ciel. Elle a su conserver de nombreux terroirs agricoles qui forment une véritable mosaïque paysagère et des paysages ouverts de qualité.
Si l'extrémité sud de l'entité subit l'influence urbaine de Digne-les-Bains et de Saint-Auban, le reste du territoire reste assez peu peuplée.

LES MATIERES ET LES COULEURS

Mosaïque de couleurs des cultures
Vert tendre puis or des céréales
Vert des pâturages
Bleu des lavandes
Rouge des molasses
Jaune des marnes et des grès
Rose des toits des maisons
Camaïeux de verts puis de roux des forêts

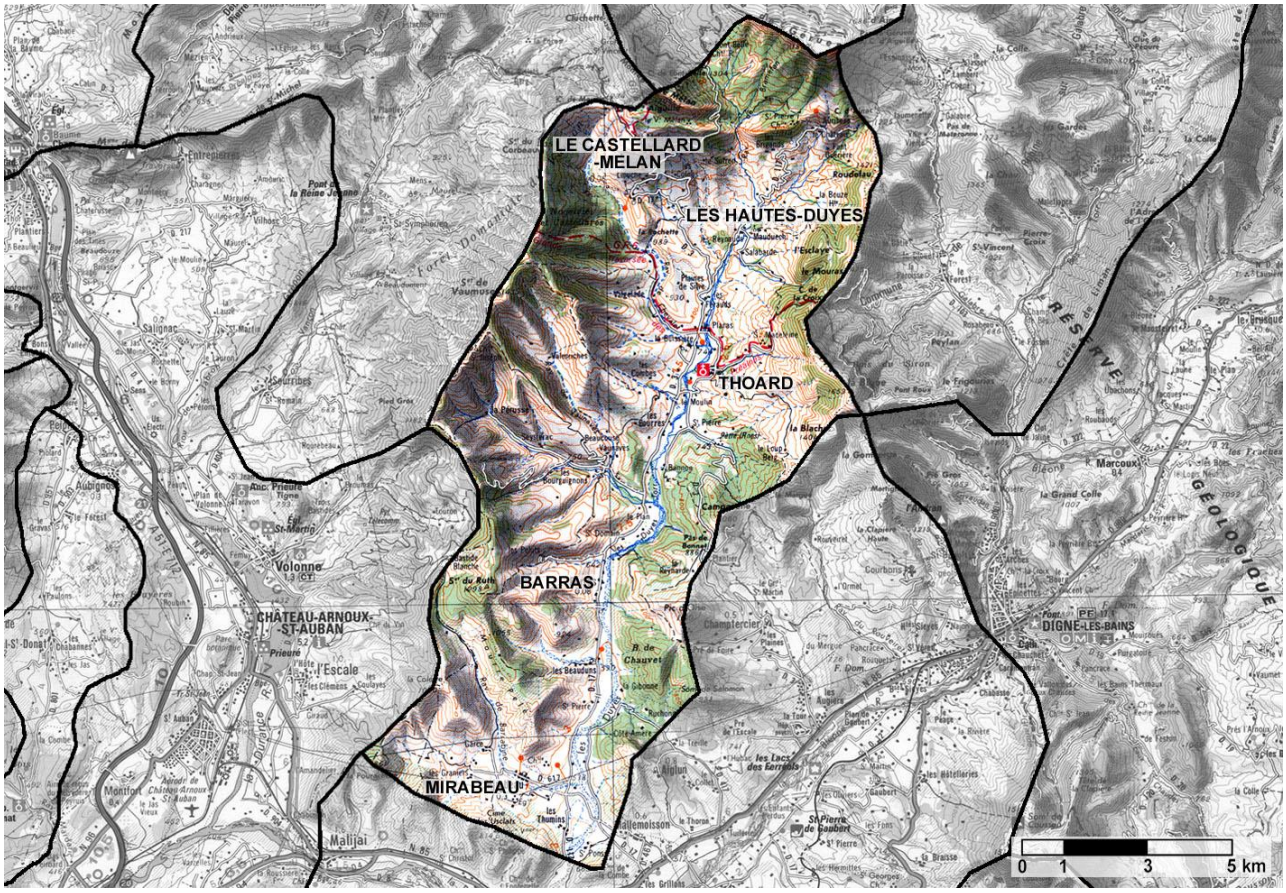

CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

LE RELIEF ET LA GEOMORPHOLOGIE

Cette vallée de moyenne montagne présente un relief relativement simple, en forme de V très évasé. Le vallon des Duyes converge avec celui des Graves pour partir en ligne droite vers le sud.

Le versant rive gauche, court et pentu, est limité dans sa partie supérieure par les crêtes de la Fubie (1460 m.) et du Siron (1653 m.) et au sud par une succession de sommets moins élevés (la Campanelle, le Pic d'Oise, le Puy). Le versant de la rive droite, plus large et moins pentu est creusé de vallons transversaux (ravins de Vaunaves, de Pérusse, des Pelots, de Barrabine). Il est limité par une longue succession de crêtes reliant le sommet de la Pourachères au sud (861 m.) à celui du Corbeau au nord (1357 m.).

Le fond de la vallée est refermé par la crête de Géruen et ses imposantes falaises culminant à 1880 mètres. Le col de font Belle permet de rejoindre le Pays du Vançon

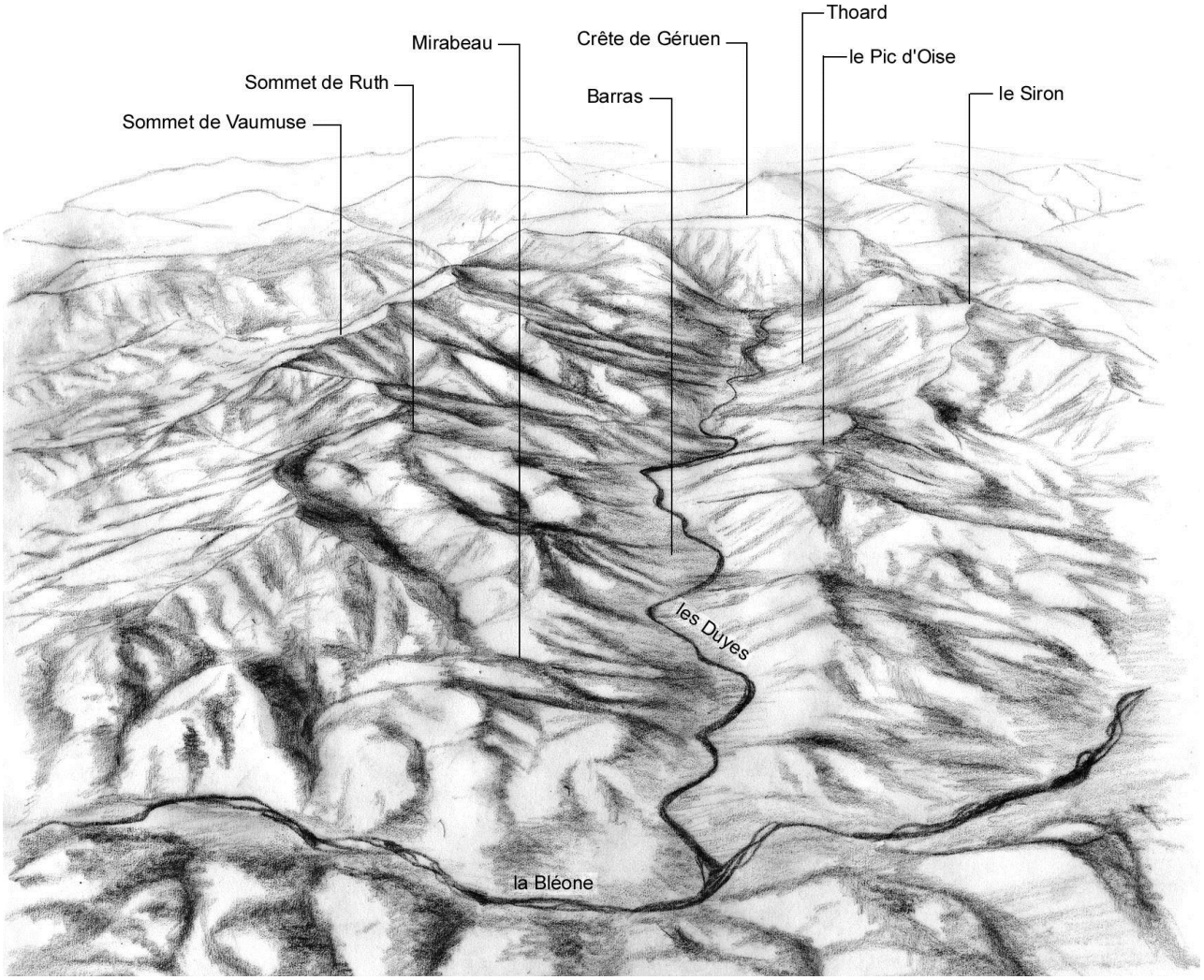

LA GEOLOGIE

La vallée des Duyes est essentiellement formée de conglomérats de Valensole (Ere Tertiaire). Ce sont des fragments de roches sédimentaires d'origine détritique unis par un ciment naturel. Déposées par les rivières (Paléo-Asse et Paléo-Durance) dans le vaste bassin versant de Valensole, ces épaisseurs considérables de poudingue recouvrent des marnes et des grès jaunes continentaux du Miocène qui affleurent par endroits.

L'érosion a dégagé sur les pentes, de Mélan à Mirabeau, des molasses marines du Miocène inférieur : les Tidalites. La mer recouvrait une grande partie de la Haute-Provence et la région des Hautes Duyes se trouvait en bordure, dans la zone de balancement des marais (ou zone tidale). Une grande quantité de sable s'est accumulée sur cette plage au rythme des marées. Il formera le grès visible aujourd'hui.

Les montagnes qui délimitent l'entité correspondent aux nappes de charriage de Digne (à l'est) et des Monges (au nord). Celles-ci ont été mises en place lors de la formation des Alpes. Ces roches sont constituées de calcaires et dolomies grises du Trias et du Lias (la Clapière, le Siron) et de terres noires surmontées de calcaires à patine jaune du Jurassique Supérieur (crête de Géruen).

La limite du chevauchement est souligné par des affleurements de gypse blanc ou coloré (Pied du Bois, Pas du Lièvre). Cette roche, qui a permis le décollement et le glissement de la nappe, est souvent qualifiée de savon tectonique.

L'HYDROGRAPHIE

Le torrent des Duyes, d'abord mince filet d'eau, se nourrit des eaux d'une multitude de petits torrents. Il grossit d'avantage après sa rencontre avec le torrent du Chevalet et serpente au milieu d'un large lit de galets jusqu'à sa confluence avec la Bléone.

Les versants sont parcourus de cours d'eau au régime intermittent et torrentiel qui ont creusé de nombreux ravins. Ceux-ci, souvent ravageurs font souvent l'objet d'aménagements visant à briser la violence des eaux passagères.

CONTEXTE HUMAIN

L'AGRICULTURE ET LA FORET

La Vallée des Duyes présente un paysage équilibré entre espaces agricoles et forêts.

Sur les versants, les landes et taillis de chênes pubescents succèdent aux espaces agricoles. Dans les boisements, lâches et morcelés que domine le chêne pubescent se mêle parfois le pin sylvestre. Dans les bas de pentes, le long des cours d'eau, les chênes, érables, peupliers et acacias forment de larges haies ou ripisylves.

Cette végétation évolue en altitude vers des hêtraies (sur les ubacs) et des boisements de pins noirs (plantations). Elle laisse ensuite place aux pelouses de crêtes.

A l'extrémité sud (aux environs de Mirabeau), quelques chênaies vertes s'étendent à la faveur du climat méditerranéen.

Cette vallée se caractérise par l'importance des milieux ouverts. L'agriculture est encore très présente. Les prairies et cultures de céréales, ponctuées de quelques vergers en fond de vallée font place, sur les versants, à la culture de lavande ou de sauge sclarée ainsi qu'aux parcours à moutons.

Cette polyculture est relativement bien conservée grâce à la volonté des habitants qui ont su se reconvertir dans la culture des plantes aromatiques, l'artisanat ou le tourisme vert (promenades à dos d'âne).

Dans le fond de vallée de grands et majestueux chênes animent les bords de routes et de nombreux arbres fruitiers, isolés, témoins d'anciens vergers, ponctuent les champs et les prairies.

Cependant, le recul de l'agriculture, et en particulier du pastoralisme, entraîne la fermeture de certains secteurs sur les versants ou en fond de vallons (vallon de Pérusse).

D'autre part, l'envahissement par l'ailanthe du fond de vallée (depuis Mirabeau jusqu'à Thoard) paraît préoccupant. Cet arbre, introduit de Chine comme arbre d'ornement, est très vigoureux et de croissance extrêmement rapide. Sa multiplication facile et son adaptation à tous types de sols en font une dangereuse colonisatrice.

LES FORMES URBAINES

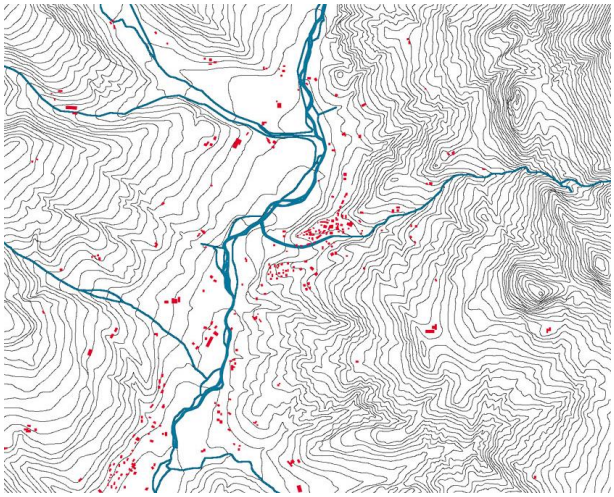

L'occupation bâtie se caractérise par un habitat isolé (fermes et pavillons) le plus souvent situé aux abords des voies de communication mais aussi sur les hauteurs, sur les versants ensoleillés. Seuls les villages de Mirabeau et de Thoard présentent un habitat groupé. Le bâti ancien construit avec les matériaux de la vallée présente souvent des appareillages colorés, mêlant des galets de couleurs variées et du grès jaune ou du

Dans la partie inférieure de la vallée, de la Bléone à Thoard, le bâti semble davantage résidentiel. Mirabeau, devenu village dortoir, subit l'influence urbaine de Digne-les-Bains et de Saint-Auban. Aux alentours, les petits hameaux (Garce, Les Lombards) sont aussi touchés par l'habitat récent et diffus. Cette implantation de l'habitat entraîne le morcellement du territoire agricole.

Après Thoard, la présence humaine se fait de plus en plus rare. Si sur la commune de Castellard-Melan le bâti est encore relativement présent, en revanche, sur celle des Hautes-Duyes, on ne trouve plus que quelques rares fermes isolées.

De nombreux hangars agricoles et tunnels en plastique ponctuent le paysage. Ceux-ci ont un impact visuel important de part la configuration du relief et l'ouverture des paysages.

SITES REMARQUABLES

Le village de Thoard

Ce village dont la silhouette remarquable domine la vallée est un bel exemple d'habitat médiéval de type défensif. Perché sur une étroite plate-forme rocheuse, il est surmonté d'une tour massive du XII^{ème} siècle adossée à l'église. Les ruelles et les escaliers tortueux et étroits sont souvent pavés. Les hautes maisons aux façades colorées sont souvent accompagnées de petits jardins en terrasse.

Ancienne paroisse de Mirabeau

ORGANISATION DU TERRITOIRE

- Occupation bâtie peu dense
- Habitat isolé dans les terroirs
- Peu de villages groupés
- Très peu d'habitat dans le nord de l'entité
- Hangars agricoles
- Pression urbaine dans le sud de l'entité liée à la proximité des villes
- Extension urbaine autour des villages groupés

- Agriculture très présente
- Grands paysages ouverts
- Mosaïque de cultures : prairies, céréales, lavandes…
- Versants boisés où s'intercalent des cultures sèches
- Nombreux arbres isolés (chênes)
- Nombreuses reliques d'anciens vergers
- Déprise agricole et développement de friches dans certains vallons

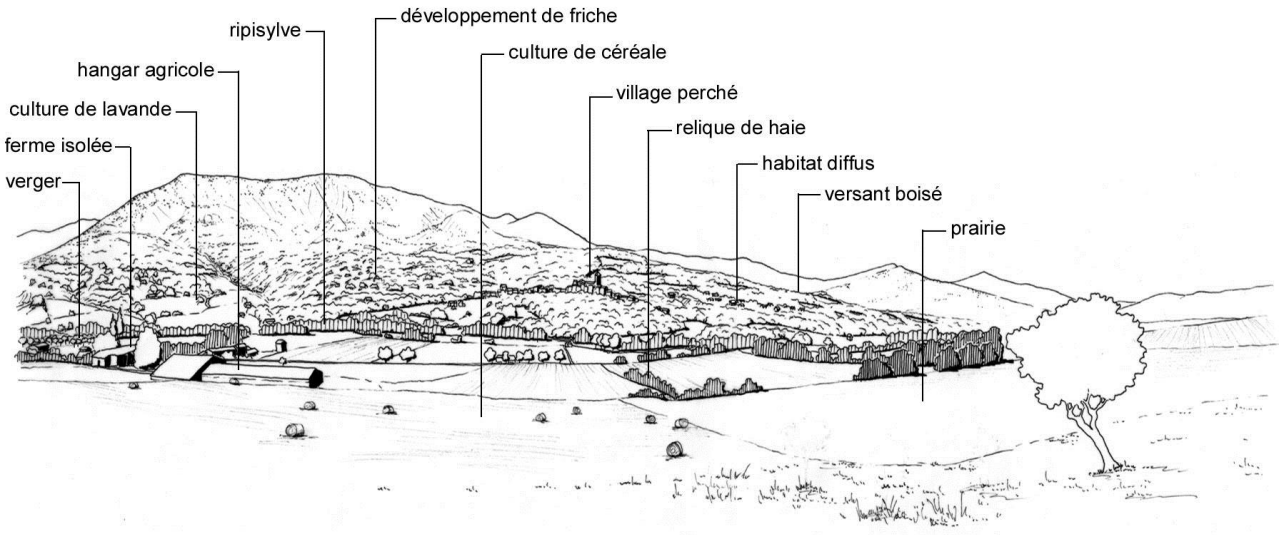

ENJEUX PRIORITAIRES

Préserver la qualité des terroirs présentant une qualité paysagère notable

Préserver la qualité et la perception de la silhouette de Thoard

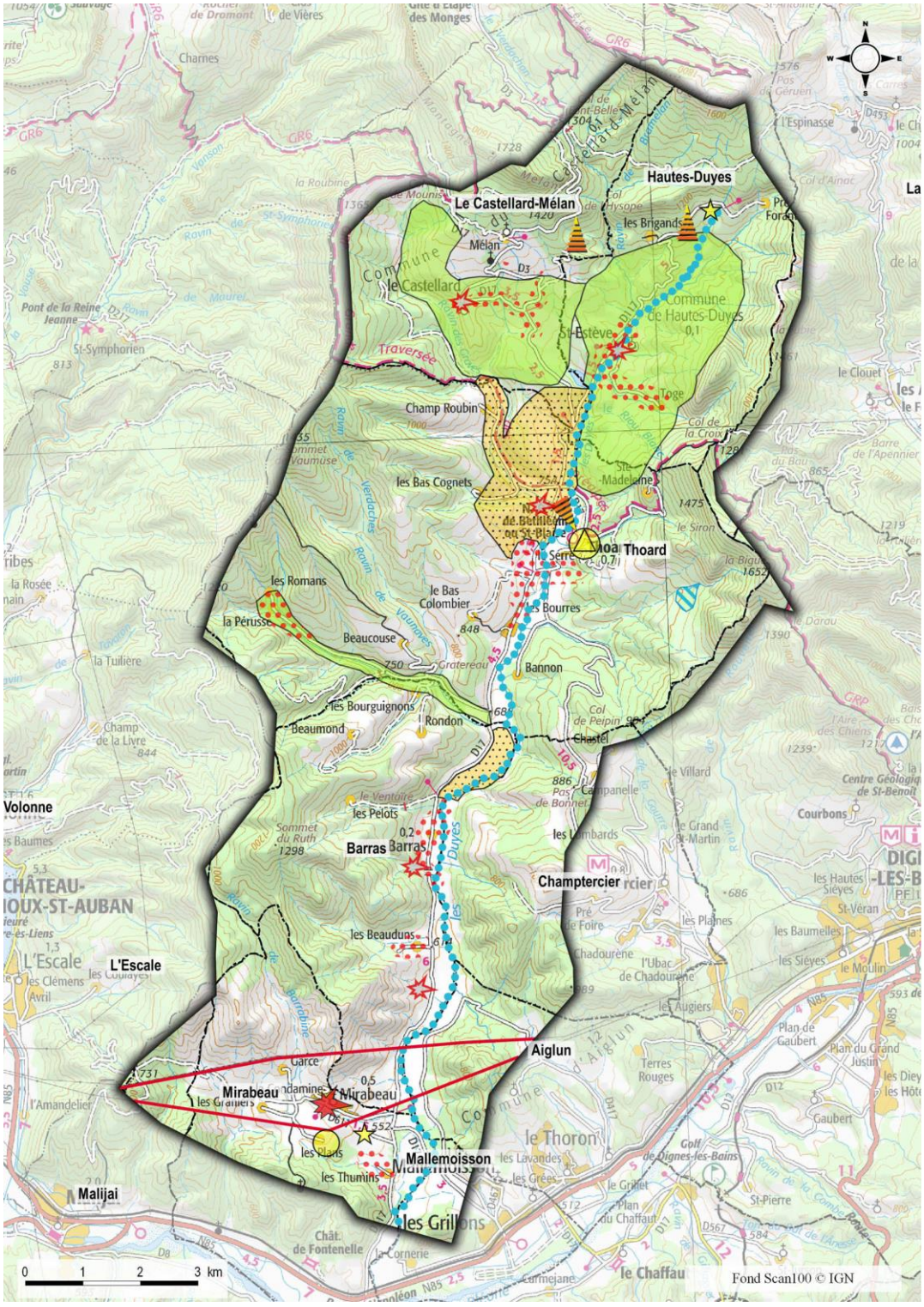

ENJEUX ET ACTIONS

ELEMENTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX	
	PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PERSPECTIVES VISUELLES Entretien des abords des points de vue (débroussaillement) Aménagement de lieux d'arrêt sur le bord de route, tout en portant attention à l'impact qu'ils peuvent générer NB : belvédères aménagés avec soins par la Réserve Géologique de Haute-Provence
	PRÉSERVER ET SOULIGNER LA SILHOUETTE DES VILLAGES Affirmer une limite nette d'urbanisation Conserver des espaces de respiration autour des villages L'intérêt historique, architectural, urbain et paysager de Thoard mérite une étude patrimoniale et un outil de gestion adapté
	MAINTENIR ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE BÂTI RURAL ET URBAIN Inventorier et réhabiliter le patrimoine bâti Promouvoir les savoir-faire architecturaux Sensibiliser les propriétaires Favoriser les actions de restauration
	PRÉSERVER LA QUALITÉ ET LA PERCEPTION DES PAYSAGES REMARQUABLES Mettre en valeur les sites remarquables et leur perception Faciliter la protection et la gestion de ces sites Promouvoir les savoir-faire architecturaux Etudier l'impact des aménagements existants ou à venir dans les sites remarquables
PAYSAGES CONSTRUITS	
	GÉRER ET ASSURER LA PERTINENCE PAYSAGÈRE DES EXTENSIONS URBAINES **LIMITER ET STRUCTURER LES EXTENSIONS URBAINES, RECONQUERIR ET VALORISER LES CENTRES ANCIENS, REHABILITER ET AMELIORER QUALITATIVEMENT LES PAYSAGES BATIS ET LES ENTREES DE VILLES** Préférer la revitalisation des centres anciens et une densification de l'enveloppe urbaine existante (en tenant compte de la topographie, des structures paysagères en place, des perceptions, des volumes et couleurs ...) à un développement diffus Stopper l'étalement urbain et promouvoir les savoir-faire architecturaux. Lutter contre la pollution lumineuse
	CONTRÔLER LA DISPERSION ET LA QUALITÉ DU BÂTI DANS LES ESPACES AGRICOLES Stopper l'implantation diffuse dans les espaces agricoles Améliorer l'intégration paysagère et la qualité du bâti isolé
	RÉDUIRE L'IMPACT DES RÉSEAUX AÉRIENS (DEBROUSSAILLEMENT SOUS LES LIGNES ET ENFOUISSEMENT DES RESEAUX)
	CONTRÔLER LA DISPERSION ET LA QUALITÉ DES BÂTIMENTS AGRICOLES Améliorer l'intégration paysagère et la qualité des bâtiments agricoles existants et de leurs abords Contrôler l'implantation et la qualité des nouveaux bâtiments agricoles Maîtriser le développement des hangars photovoltaïques
PAYSAGES RURAUX ET NATURELS	
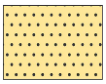	**PRÉSERVER LES TERROIRS PRÉSENTANT UNE QUALITÉ PAYSAGÈRE NOTABLE ET RELATIVEMENT INDEMNE D'URBANISATION AINSI QUE LEURS STRUCTURES PAYSAGERES MORPHOLOGIQUES, VEGETALES ET AGRAIRES (TERRASSES, HAIES, CHEMINS RURAUX, RUISSEAUX, FOSSES ET RIPISYLVES ...)** Maintenir l'activité agricole, la diversité des cultures et promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement Lutter contre le développement des friches Stopper l'implantation de l'habitat diffus Conserver et entretenir la structure de haies Inventorier les arbres isolés, souvent remarquables, qui participent à la qualité des terroirs Mettre en place un programme de protection et de gestion. Inciter les propriétaires à l'entretien
	MAITRISER LA FERMETURE DES PAYSAGES, GERER L'AVANCEE DES FORÊTS ET LA QUALITE DES SECTEURS AGRICOLES OU NATURELS FRAGILES Maintenir l'activité agricole et promouvoir le pastoralisme Maîtriser le développement de friches
	PRÉSERVER ET VALORISER LES RIPISYLVES. PRIVILÉGIER LES PROTECTIONS DE BERGES PAR GENIE ECOLOGIQUE **PRÉSERVER ET VALORISER LES PRAIRIES ET ZONES HUMIDES**